

ANIMATEUR.TRICE

PARTICIPATION CITOYENNE

VTA

SYNTHESE DE L'OFFRE

Employeur :	PROVENCE ALPES AGGLOMERATION
Grade :	Cat A
Date de dépôt de l'offre :	20/06/2024
Type d'emploi :	Contrat de Projet (18 mois)
Temps de travail :	35h Temps complet
Nombre de postes :	1
Poste à pourvoir le :	01/08/2024
Date limite de candidature :	21/07/2024
Service d'affectation :	Rattaché à la direction

LIEU DE TRAVAIL

Département du lieu de travail : Alpes-de-Hte-Provence
Lieu de travail : 4 rue KLEIN, 04000 Digne les Bains

DETAILS DE L'OFFRE

Emploi fonctionnel : Non
Grade(s) : Contractuel – Catégorie A

Descriptif de l'emploi :

La Communauté d'agglomération Provence Alpes Agglomération souhaite expérimenter un dispositif de participation citoyenne (DPC) et en tirer les enseignements nécessaires pour améliorer la concertation des citoyens dans ses projets. Dans ce cadre, PAA doit se doter d'une animation territoriale (montage d'un dossier LEADER, accompagnement et déploiement de concertations locales, apport de ressources et de formation, etc.).

Sous la responsabilité de la Directrice Générale des Services de Provence Alpes Agglomération, l'animateur.tice contribue à mettre en œuvre et faire progresser la politique de participation citoyenne au sein de la collectivité, mais aussi à assurer la transversalité entre les différentes instances de l'écosystème participatif du territoire.

L'Animateur.trice aura pour missions :

- Mobiliser les élus et les acculturer aux enjeux et méthodes de la participation citoyenne
- Participer à la définition de la stratégie en matière de participation citoyenne
- Participer à la définition et à la mise en œuvre d'une stratégie de concertation et d'échange avec la population et les usagers sur les projets de concertation
- Participer à l'identification d'outils de participation citoyenne
- A titre expérimental, animer et concevoir des outils de concertation sur le sujet test de « l'accès à l'eau »
- Assurer une veille et une réflexion sur les politiques de concertation liés aux politiques publiques de la collectivité
- Accompagner les élus référents et les services dans la préparation et la présentation des projets à la population et les usagers sur le sujet test de « l'accès à l'eau »
- Rédiger les comptes rendus des différents temps de travail

Coordonner et mettre en réseau les différentes instances de l'écosystème participatif du territoire (conseil de développement, conseils citoyens, collectifs citoyens, « territoire d'engagement » de l'ANCT, etc.) :

- Accompagner et encourager le dialogue entre les différentes instances
- Consulter les « animateurs » des différentes instances
- Faire un état des lieux et un bilan des démarches de participation citoyenne menées sur le territoire

Monter un projet Leader qui permettra l'expérimentation « participation citoyenne » sur la période 2025-2027 :

- Définir le contenu du projet et son planning
- Rechercher les devis et chiffrer les actions, en lien avec l'équipe LEADER de PAA

Les missions et le périmètre d'activités de l'animateur.tice pourront évoluer en fonction des projets et des orientations fixées par l'autorité territoriale.

Compétences professionnelles :

- Diplômé(e) de l'enseignement supérieur (géographie, aménagement, transports, économie sociale et solidaire,...)
- Expérience professionnelle requise en matière de gestion de projets européens (notamment fonds FEADER / LEADER)
- Expérience professionnelle souhaitée en matière d'accompagnement ou de conduite du dialogue citoyen et de démarches participatives avec le public
- Maîtrise des enjeux, procédures et méthodes de concertation
- Connaissance du fonctionnement des collectivités territoriales, des associations et des partenaires institutionnels

Savoir :

- Connaissance du milieu associatif, des formes de mobilisation citoyenne et du mode de fonctionnement des collectivités territoriales
- Connaissance des enjeux et dispositifs de démocratie locale, des techniques d'animation et de concertation, d'intelligence collective
- Méthodologie de la conduite de projet (notamment en méthode agile)
- Maîtrise des outils numériques, notamment ceux favorisant la coopération (travail à distance, co-écriture, etc.)

Savoir-faire :

- Capacités de réguler des situations conflictuelles et/ou de protestations
- Capacités d'analyse, de synthèse et de rédaction
- Aptitudes à animer des réunions et des groupes de travail
- Développer des logiques de co-production de l'action publique, en travaillant en transversalité, tant en interne qu'en externe
- Développer une stratégie de communication autour des projets de concertation (en direction de la population, partenaires, médias du secteur...)

Aptitudes / Qualités :

- Être force de proposition et dynamique afin de développer de nouvelles démarches et projets
- Bonnes qualités relationnelles, capacité d'écoute, de pédagogie, de dialogue
- Aptitude au travail en équipe et capacité à travailler en réseau et en transversalité
- Capacité à mobiliser les acteurs du territoire et à travailler avec les élus
- Gout pour le contact direct avec les habitants
- Autonomie

Contact et informations complémentaires :

Les candidatures doivent **obligatoirement être déposées sur la plateforme VTA** (et non au service recrutement de l'EPCI) : <https://vta.anct.gouv.fr/> et merci d'adresser votre CV et Lettre de Motivation à Madame Frédérique VIGNAUD, au service des Ressources Humaines : recrutement@provençalpesaggllo.fr.

Téléphone : 04 92 32 42 10

Conditions d'exercice des missions / environnement du poste :

Rattachement hiérarchique : Rattaché à la Directrice Générale des Services.

Particularités ou contraintes du poste : Participation régulière à des réunions en soirée ou à des temps de travail en fin de journée. Disponibilité ponctuelle en fin de semaine. Missions ponctuelles en dehors du territoire.

Travailleurs handicapés :

Nous vous rappelons que conformément au principe d'égalité d'accès à l'emploi public, cet emploi est ouvert à tous les candidats remplissant les conditions statutaires requises, définies par le statut général des fonctionnaires, la Loi du 26 janvier 1984 portant statut général des fonctionnaires territoriaux et le décret régissant le cadre d'emplois correspondant. Nous vous rappelons toutefois, qu'à titre dérogatoire, les candidats reconnus travailleurs handicapés peuvent accéder à cet emploi par voie contractuelle.